

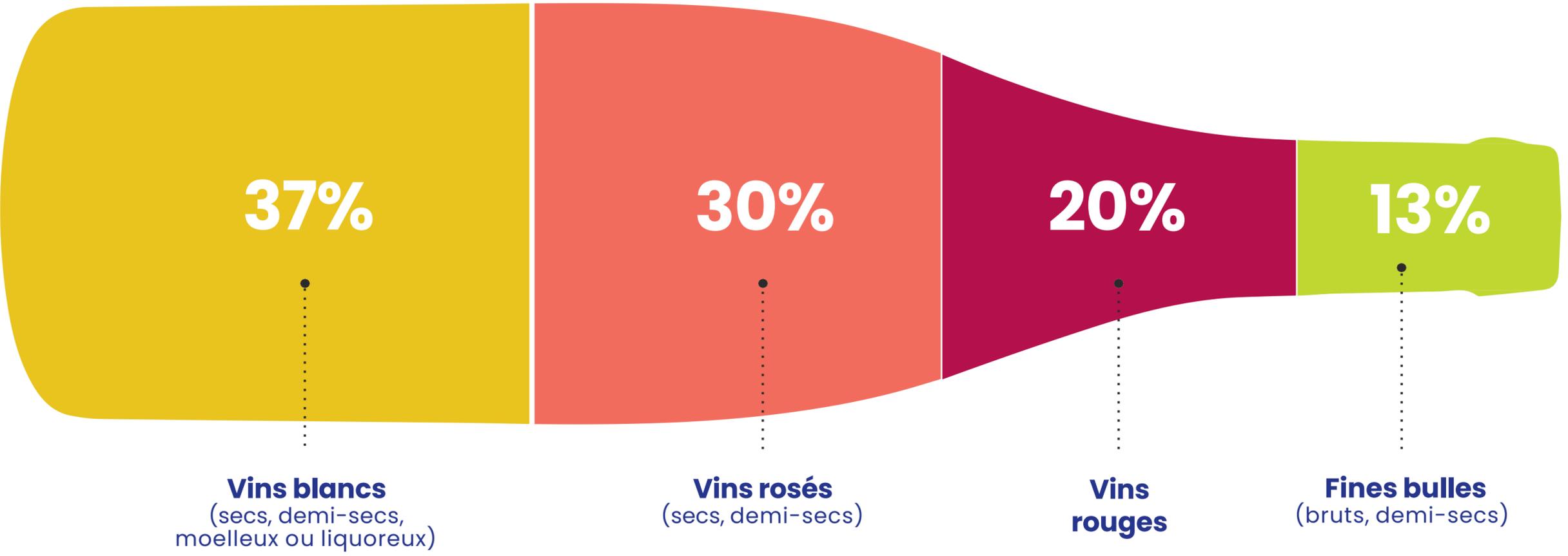
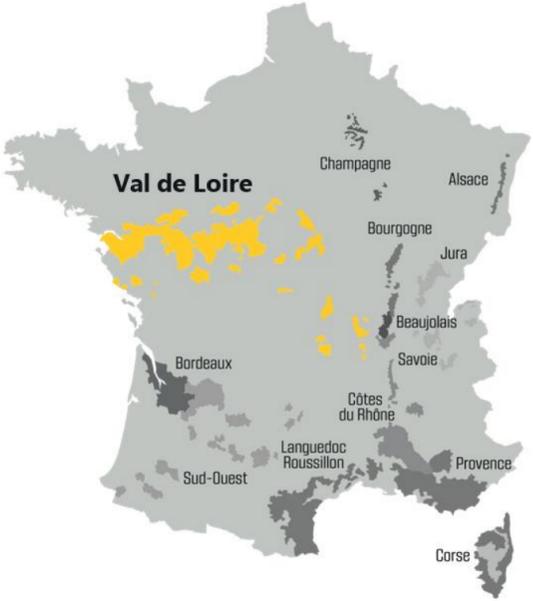


LA FILIÈRE VITICOLE DE LOIRE

ÉDITION 2024

LA LOIRE : 3^{ème} VIGNOBLE FRANÇAIS de l'Auvergne au Nantais

53 appellations
7 IGP



1,3 milliard d'€
de chiffre d'affaires
annuel

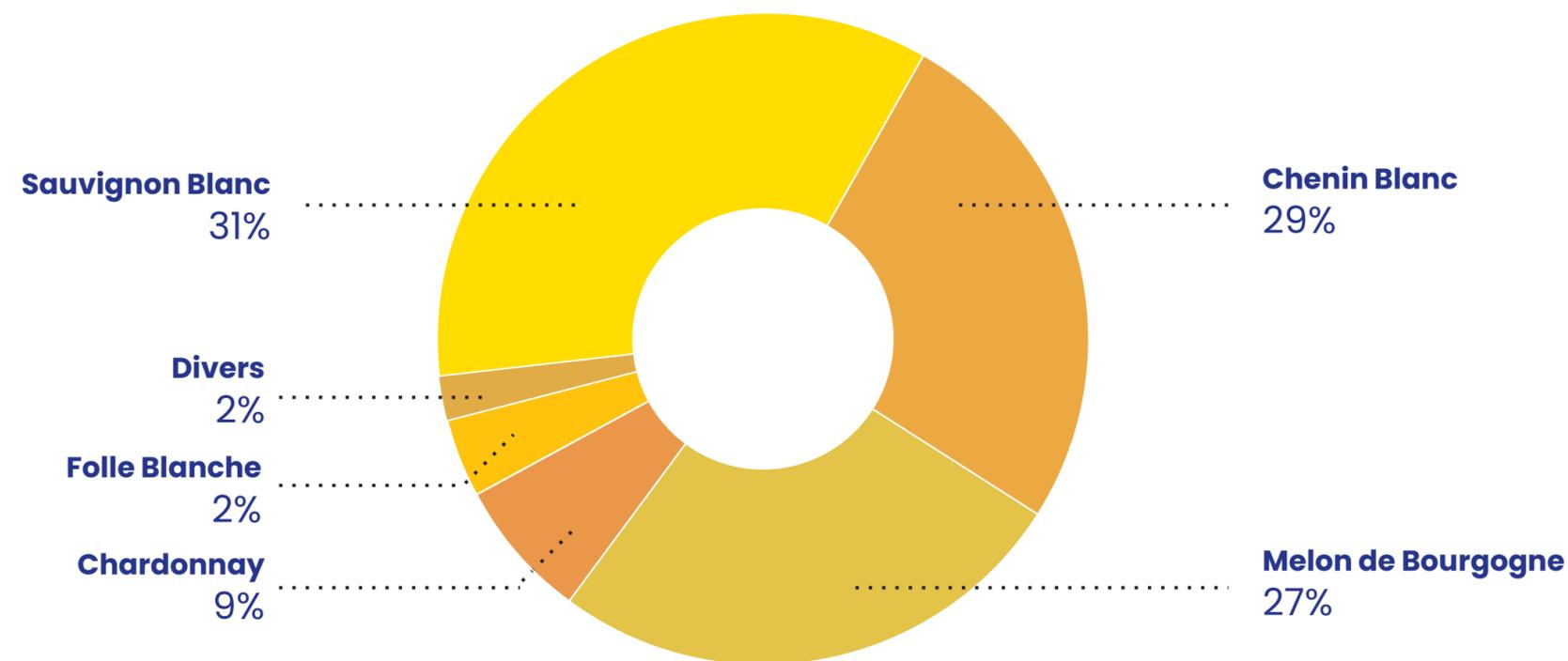
PRINCIPAUX CÉPAGES BLANCS DE LOIRE

3 cépages principaux :
Melon de Bourgogne, Chenin blanc et Sauvignon blanc.

Autres cépages: Folle Blanche, Chardonnay, Chasselas, Romorantin, Sauvignon gris, Tressalier...

Vinifiés en sec, demi-sec, moelleux et effervescents

Majoritairement utilisés en monocépage



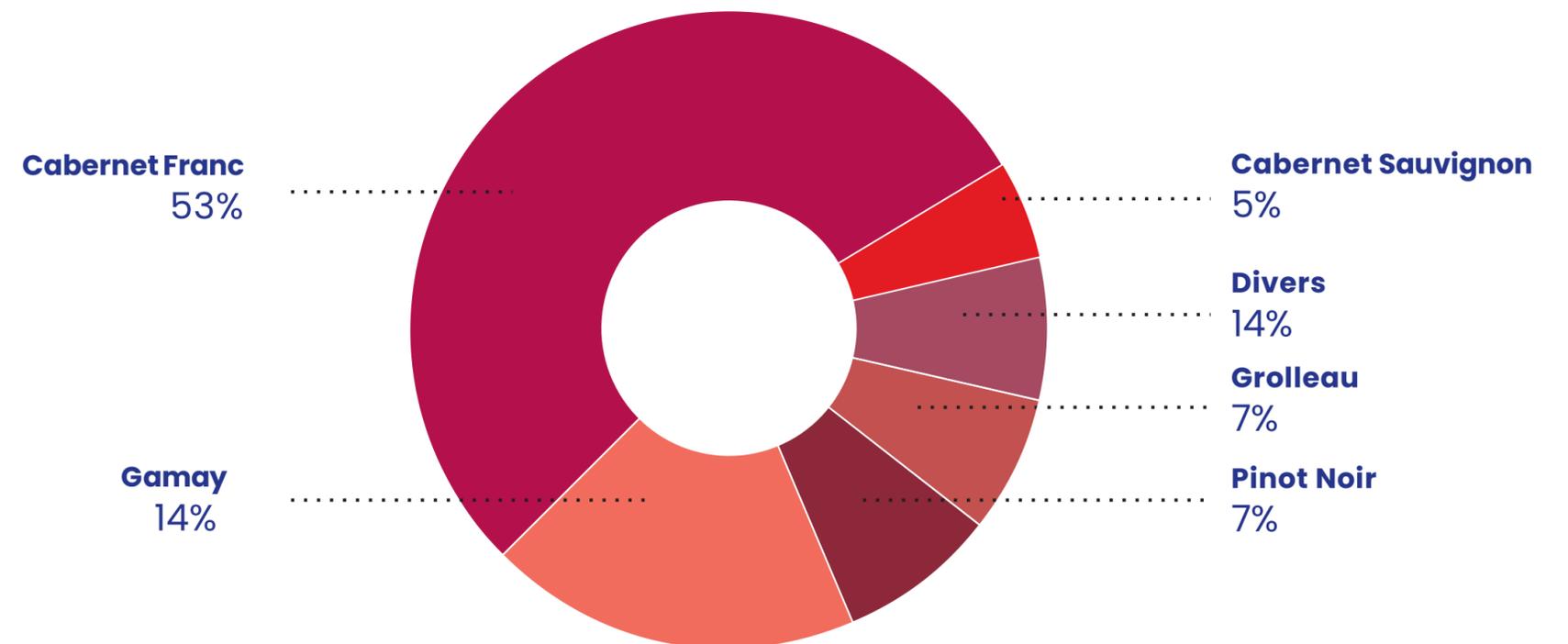
PRINCIPAUX CÉPAGES ROUGES DE LOIRE

3 cépages principaux :
Cabernet Franc, Gamay et Pinot Noir

Autres cépages : Grolleau, Cabernet Sauvignon, Cot, Pineau d'Aunis, Négrette...

Vinifiés en rouges, rosés et effervescents

Majoritairement utilisés en monocépage



LA FILIÈRE VITICOLE FRANÇAISE: DONNÉES CLÉS



LA FILIÈRE VITICOLE FRANÇAISE :

LE TERRITOIRE



LA FRANCE REPRÉSENTE

10%

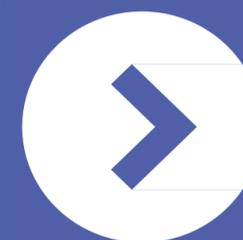
DE LA SURFACE
MONDIALE
DE VIGNES DE CUVE



Avec 760 000 hectares, **la France représente 10% de la surface mondiale de vignes de cuve.**

L'agriculture couvre plus de la moitié de la surface du territoire métropolitain.

La filière vitivinicole française est présente dans **66 départements.**



VIGNOBLE DE LOIRE :

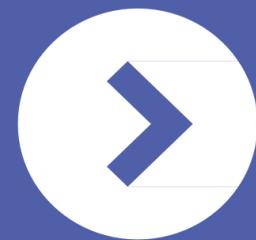
- 57 000 ha SUR 14 DÉPARTEMENTS
- 11 % DU VIGNOBLE FRANÇAIS AOP
- ENVIRON 1% DE LA SURFACE MONDIALE

LA FILIÈRE VITICOLE FRANÇAISE : PRODUCTION DES VIGNOBLES EN FRANCE

368 AOP VITICOLES

74 IGP

- **AOP** : 47% des volumes
- **IGP** : 28% des volumes
- **Vins sans IG** : 8% des volumes
- **Alcools de bouche** : 17% des volumes

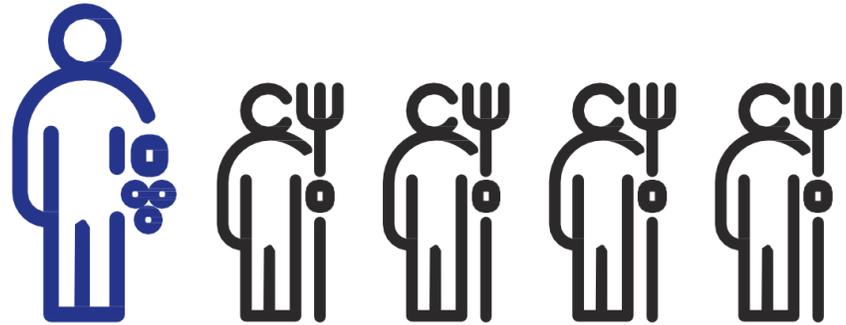


VIGNOBLE DE LOIRE :

- 3^e VIGNOBLE FRANÇAIS D'AOP
- 53 AOP ET 6 IGP
- 2,5 MILLIONS D'hl par an



LA FILIÈRE VITICOLE FRANÇAISE : LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS



En France, 1 exploitation agricole sur 5 a une activité vitivinicole.
Elles sont 85 000 sur le territoire français.

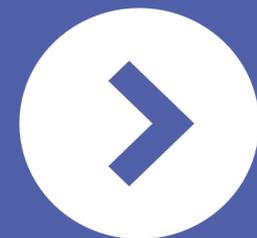
- **57%** des volumes produits sont vinifiés par des **caves particulières**.
- **43%** sont vinifiés par **1 500 négociants vinificateurs et coopératives**.



Près de **500 000 emplois directs et indirects** sont générés par la viticulture sur le territoire français.

Emplois directs : viticulteurs, caves coopératives et négoce

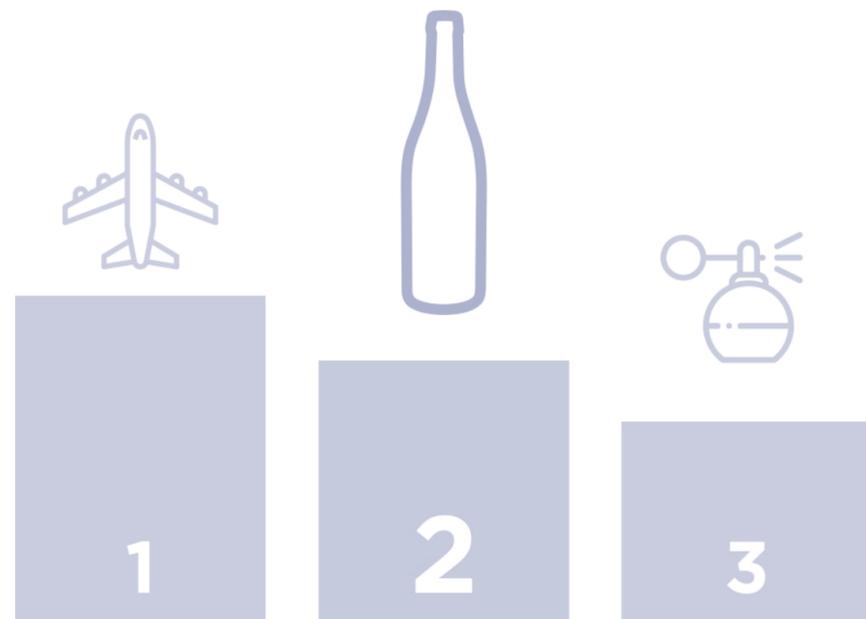
Emplois indirects : entreprises de services et logistiques, salariés de syndicats et d'administration, emplois saisonniers, etc.



VIGNOLE DE LOIRE :

- 2455 DÉCLARANTS DE RÉCOLTE
- 21 CAVES COOPÉRATIVES
- 311 MAISONS DE NÉGOCE

LA FILIÈRE VITICOLE FRANÇAISE : LE POIDS ÉCONOMIQUE



**VINS ET SPIRITUEUX :
2^{ÈME} SECTEUR D'EXPORTATION
EXCÉDENTAIRE FRANÇAIS**



**31 MILLIARDS € DE CA
DONT 12 MILLIARDS € À
L'EXPORT**

Les vins et spiritueux français sont :

- **2^{nds} contributeurs à la balance commerciale** (derrière l'aéronautique et devant les cosmétiques)
- **1^{ers} contributeurs à la balance commerciale pour l'agroalimentaire**



VIGNOBLE DE LOIRE :

- 1,3 MDS€ : CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL
- 26% DE VENTES À L'INTERNATIONAL

LA FILIÈRE VITICOLE FRANÇAISE : UN IMPACT ÉCONOMIQUE POSITIF DANS LES TERRITOIRES

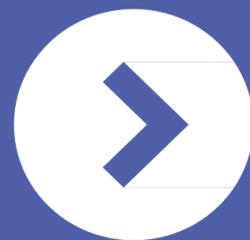


10 000
CAVES TOURISTIQUES
FRÉQUENTÉES PAR PLUS DE
10 MILLIONS
DE VISITEURS PAR AN

En plus du rôle incontestable dans l'aménagement des paysages et la préservation de la dynamique rural, **la viticulture joue un rôle clé pour la 1^{ère} activité française qu'est le tourisme.**

10 000 caves touristiques sont fréquentées par plus de 10 millions de visiteurs chaque année. 39% des œnotouristes sont étrangers.

36 destinations sont labellisées « *Vignobles & Découvertes* » et permettent de proposer des séjours complets autour de la vigne et du vin.



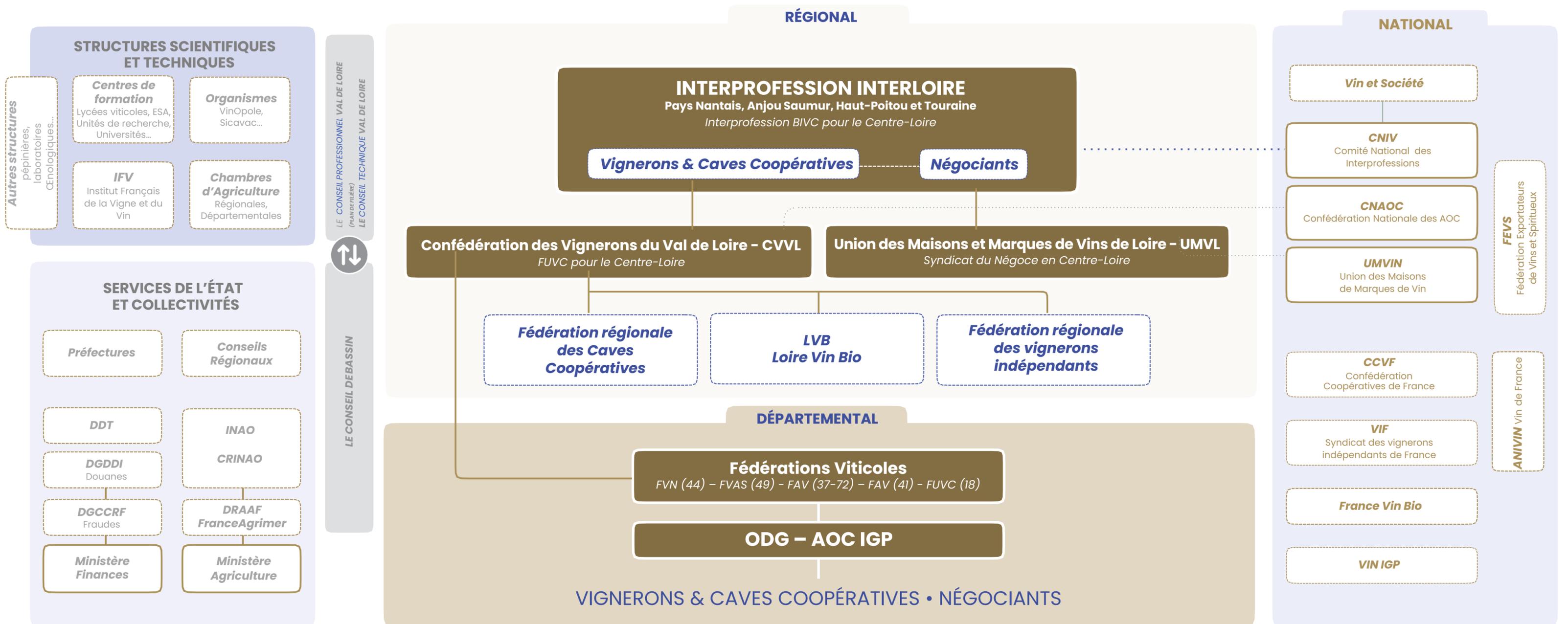
VIGNOBLE DE LOIRE :

- 1,6 MILLION DE VISITEURS / AN
- 1000 DOMAINES OUVERTS AU PUBLIC
- 360 CAVES TOURISTIQUES (82 M€ CA cumulé en 2019)
- 1^{er} VIGNOBLE POUR LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL

ORGANISATION DE LA FILIÈRE VITICOLE DE LOIRE



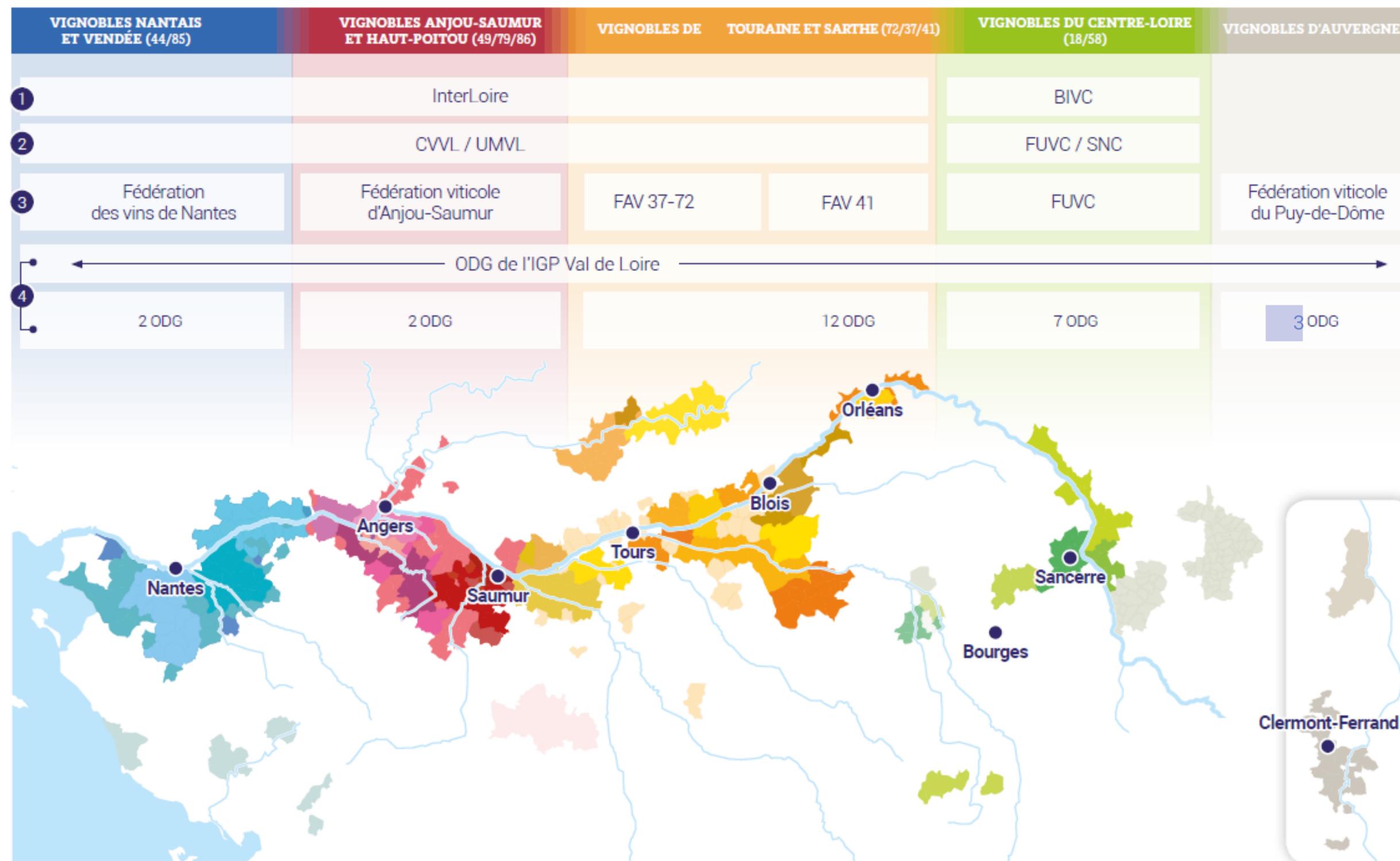
LA FILIÈRE VITICOLE DE LOIRE : STRUCTURATION REGIONALE



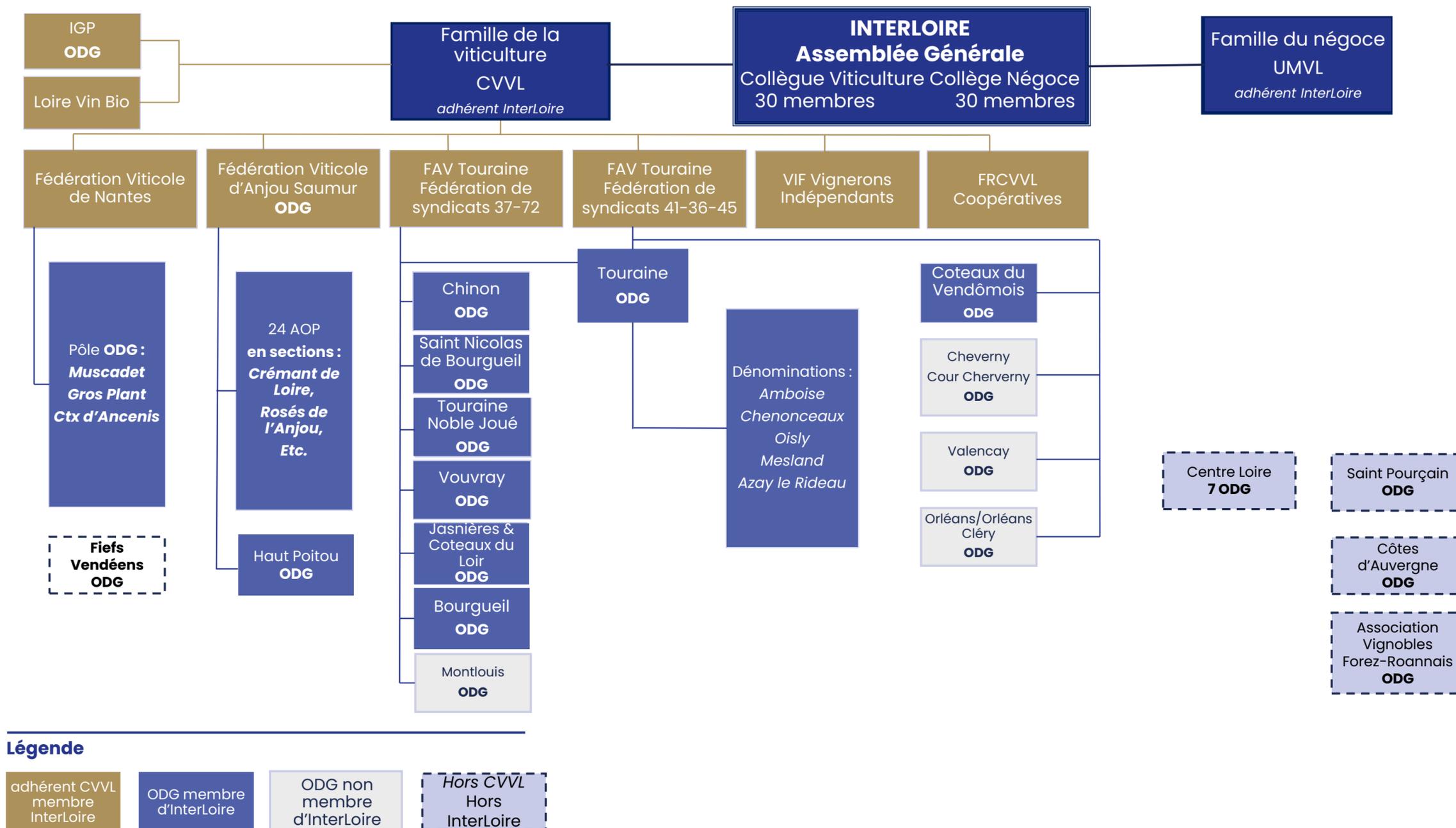
ORGANISMES PROFESSIONNELS

ILLUSTRATION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DE LEUR PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE EN 2021

- 1 Interprofessions
- 2 Représentations régionales des familles de la production et du négoce
- 3 Fédérations viticoles
- 4 ODG (Organismes de Défense et de Gestion)



REPRÉSENTATION DES FAMILLES



ORGANISATION DE LA FILIÈRE VITICOLE DE LOIRE

LA FAMILLE PRODUCTION : ORGANISATION PAR PRODUITS

Les Organismes de Défense et de Gestion (ODG)

Missions : élabore le cahier des charges AOP/IGP, protège et valorise ses produits

27 ODG dans le bassin de la Loire :

2 dans le Pays Nantais et Vendée
1 en Anjou Saumur
13 en Touraine, Sarthe et Haut-Poitou
7 en Centre-Loire
3 en Auvergne
1 pour les IGP

Chaque déclarant de récolte d'une AOP/IGP est obligatoirement adhérent

L'ODG est **régi par le Code Rural** (article L 642-22)

Périmètre communal rattaché au cahier des charges des produits

Les Fédérations Viticoles (FV)

Missions : défend les AOP du département, protège ses territoires viticoles et valorise ses produits

5 fédérations dans le bassin de la Loire :

1 dans le Pays Nantais (44)
1 en Anjou Saumur (49)
1 en Indre-et-Loire et Sarthe (37/72)
1 en Loir-et-Cher et Loiret (36/41/45)

MUSCADET
VINS DE NANTES

FÉDÉRATION VITICOLE
ANJOU SAUMUR
VIN ROYAL EN LOIRE

Vignerons
de Touraine

Fédération
des Associations
Viticoles
41

+ 1 fédération dans le Centre-Loire (18) : la FUVC

Périmètre départemental



La Confédération Viticole du Val de Loire

Missions : représente et défend les intérêts de la famille de la production à l'échelle de la Loire

La CVVL est composée des Fédérations départementales, des représentants des VIF, des Coopératives, des Bio, et des IGP

La CVVL adhère à la CNAOC au niveau national, la Confédération Nationale des AO chargée de défendre les AOC françaises

Périmètre régional

ORGANISATION DE LA FILIÈRE VITICOLE DE LOIRE

LA FAMILLE PRODUCTION : ORGANISATION PAR MÉTIERS

Les syndicats de métiers ou professionnels



Les vigneronns indépendants

Missions : regroupe et défend les intérêts des vigneronns indépendants, au sein des Fédérations et régionales FRVI. départementales
723 domaines adhérents en régions Pays de la Loire et Centre-Val de Loire.



La FRCVVL

Missions : regroupe et défend les intérêts des Caves Coopératives du Val de Loire.
18 adhérents en régions Pays de la Loire et Centre-Val de Loire.



Loire Vin Bio

Missions : regroupe et défend les intérêts des vigneronns en agriculture biologique.
Environ 170 adhérents en régions Pays de la Loire et Centre-Val de Loire.

ORGANISATION DE LA FILIÈRE VITICOLE DE LOIRE

LA FAMILLE NÉGOCE

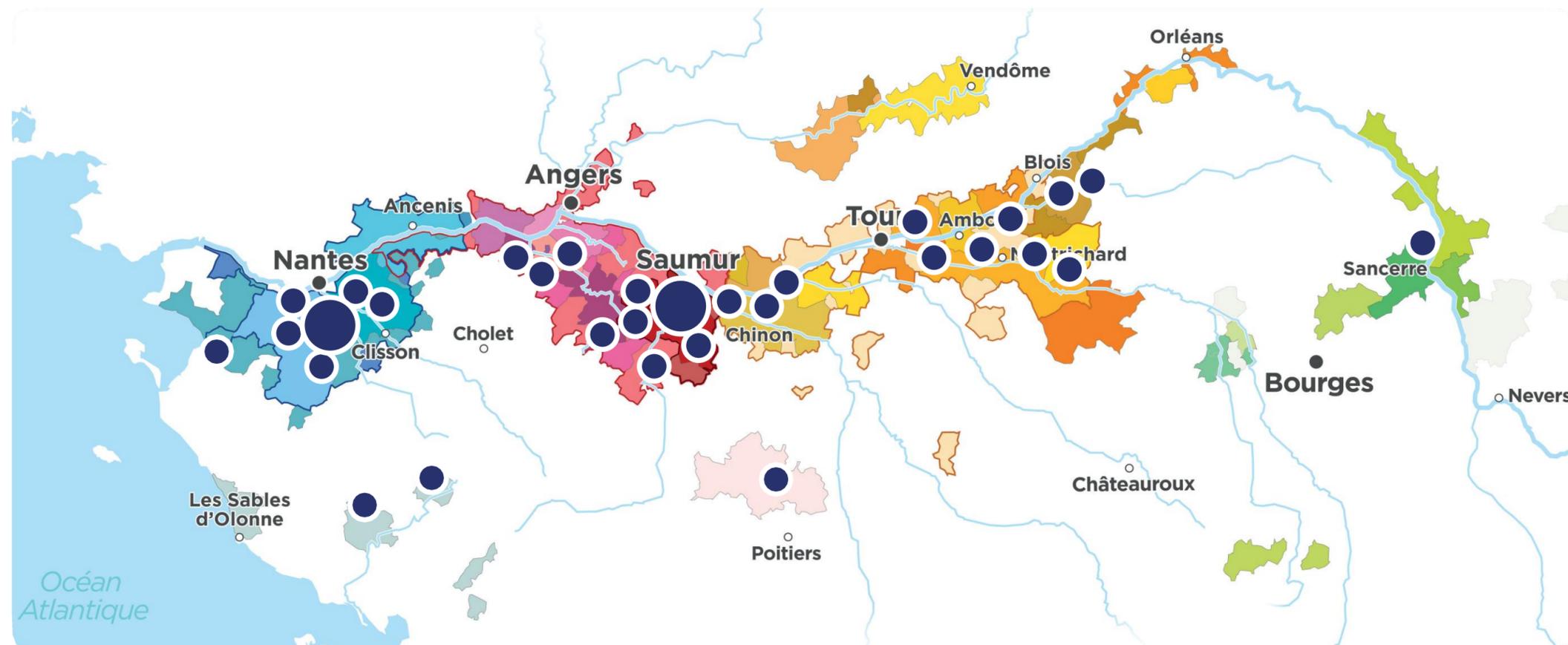


L'Union des Maisons et des Marques de Vins de Loire (UMVL)

Missions : représente et défend les intérêts des maisons de négoce de Loire. Rassemble environ 40 entreprises les plus importantes du négoce ligérien, dégageant un chiffre d'affaires de plus de 700 millions d'euros. En 2017, plus d'une bouteille sur deux est commercialisée par les maisons.

Adhère à l'UMVIN au niveau national.

40 entreprises réparties sur la Loire



ORGANISATION DE LA FILIÈRE VITICOLE DE LOIRE

STRUCTURES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

L'Institut Français de la Vigne et du Vin



Missions : accompagne la filière viticole dans ses projets d'innovations, progrès techniques et transferts de technologie

Situé dans les unités de Vertou, Beaucouzé, Montreuil Bellay, Amboise, l'IFV est engagé dans plus d'une vingtaine de programme expérimentation annuellement en Loire

L'Institut travaille en collaboration avec les autres organismes scientifiques et techniques : universités, ESA, Chambres d'agriculture, Sicarex, lycées viticoles...

L'IFV est un établissement **financé et sous la tutelle de l'État.**

Les Chambres d'Agriculture



Missions : proposent et mettent en œuvre les programmes techniques et accompagnent les domaines viticoles dans leur développement, organisées en chambres régionales Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et départementales.

Elles animent les groupes techniques en lien avec la filière (ATAV 49, CDV44...), et hébergent aussi les groupements techniques comme les GDV.

Les chambres régionales des Pays de la Loire et du Centre Val de Loire sont des interlocuteurs privilégiés de la filière viticole dans le cadre du **Conseil Professionnel de Bassin Val de Loire.**

Elles ont le statut d'établissement public consulaire et adhèrent à **l'APCA au niveau national.**

Les centres de formation

Les lycées viticoles

L'enseignement et la formation professionnelle. Situés à Briacé (44), Montreuil-Bellay (49), Amboise, Fondettes (37) et Cosne-sur-Loire (18).

Des partenariats liant recherche, expérimentation et formation (LPA d'Amboise et VinOpôle, plateforme régionale de l'IFV au Lycée Montreuil-Bellay).

L'ESA : École Supérieure d'Agriculture d'Angers

L'enseignement, la recherche et l'expérimentation viti-vinicole. Située à Angers, elle intervient sur l'ensemble de la Loire.

Les organisations

Le VinOpôle

Centre de recherche à Amboise, regroupant les acteurs techniques et scientifiques de la filière du Centre-Val de Loire.

Le Sicavac

Service technique de conseil agronomique, de vinification et d'analyses du Centre-Val de Loire.

Accompagne et conseille les entreprises viticoles (suivi des vignobles, service œnologie, conseils vendanges et vinifications).

**L'INTERPROFESSION
DES VINS DE LOIRE
INTERLOIRE**



LES INTERPROFESSIONS EN FRANCE

INFOS CLÉS



Les interprofessions sont réunies au sein du CNIV au niveau national pour représenter et défendre la filière viticole française

- 74 interprofessions reconnues dont 23 pour la filière vins et spiritueux
- Régies par le code rural – loi du 10 Juillet 1975 – complétée par des lois successives de modernisation de l'agriculture
- Reconnues par le droit communautaire

3 principes fondateurs :

- La **représentativité** des organisations constitutives
- La **parité** entre les professions viticulture et négoce
- L'**unanimité** dans les prises de décisions

4 missions générales attribuées aux interprofessions :

- La **représentation** du secteur auprès des décideurs politiques
- La **promotion collective** des produits
- La **qualité** des produits, la technique, recherche et développement
- L'**observation** et la **gestion des marchés**

La discussion entre les familles constitutives est fondée sur les **accords interprofessionnels** étendus par l'État à travers deux ministères : Agriculture et Finances et Économie

INTERLOIRE : UNE INTERPROFESSION AU CŒUR DE LA FILIÈRE

80 % DES VOLUMES DU BASSIN

34
appellations AOP

1
IGP Val de Loire



42 000 hectares de vignes

En 2024 : 80 % des surfaces couvertes par un engagement environnemental (HVE, terra vitis, labellisation bio...)



2 245

vignerons déclarants de récolte*



295

maisons de négoce



16

caves coopératives et SICA (Société d'Intérêt Collectif Agricole)



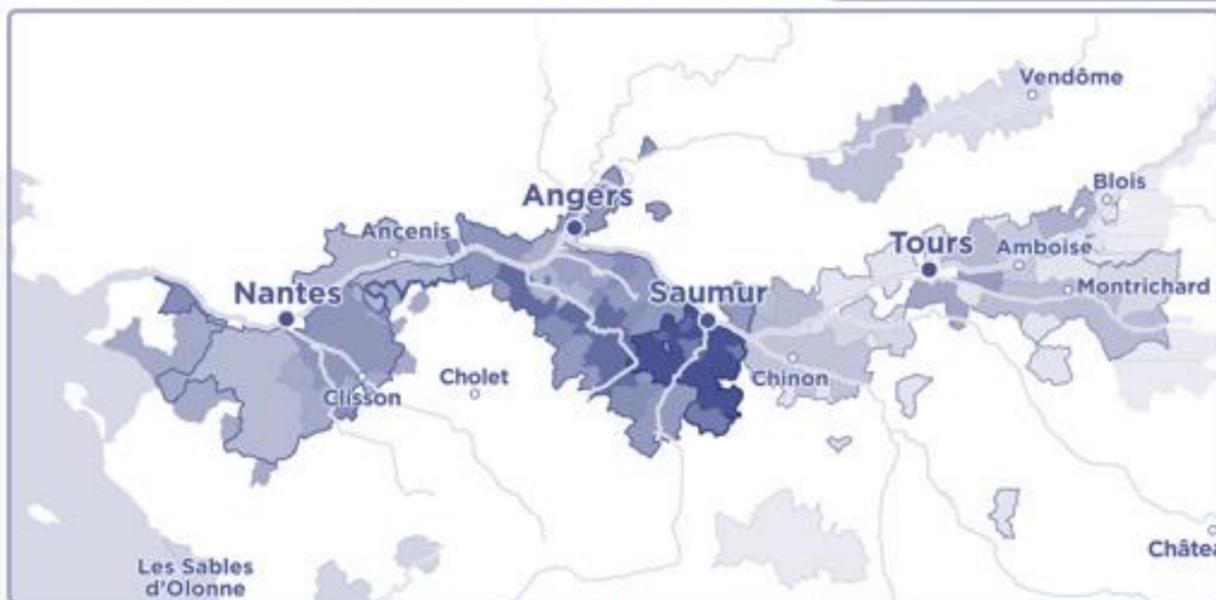
255 millions de bouteilles AOP/IGP dans 160 pays commercialisés / an



dont 20% à l'export

Le Nantais, l'Anjou-Saumur, le Haut-Poitou et la Touraine pour les AOP

14 départements pour l'IGP Val de Loire



L'INTERPROFESSION INTERLOIRE

INFOS CLÉS

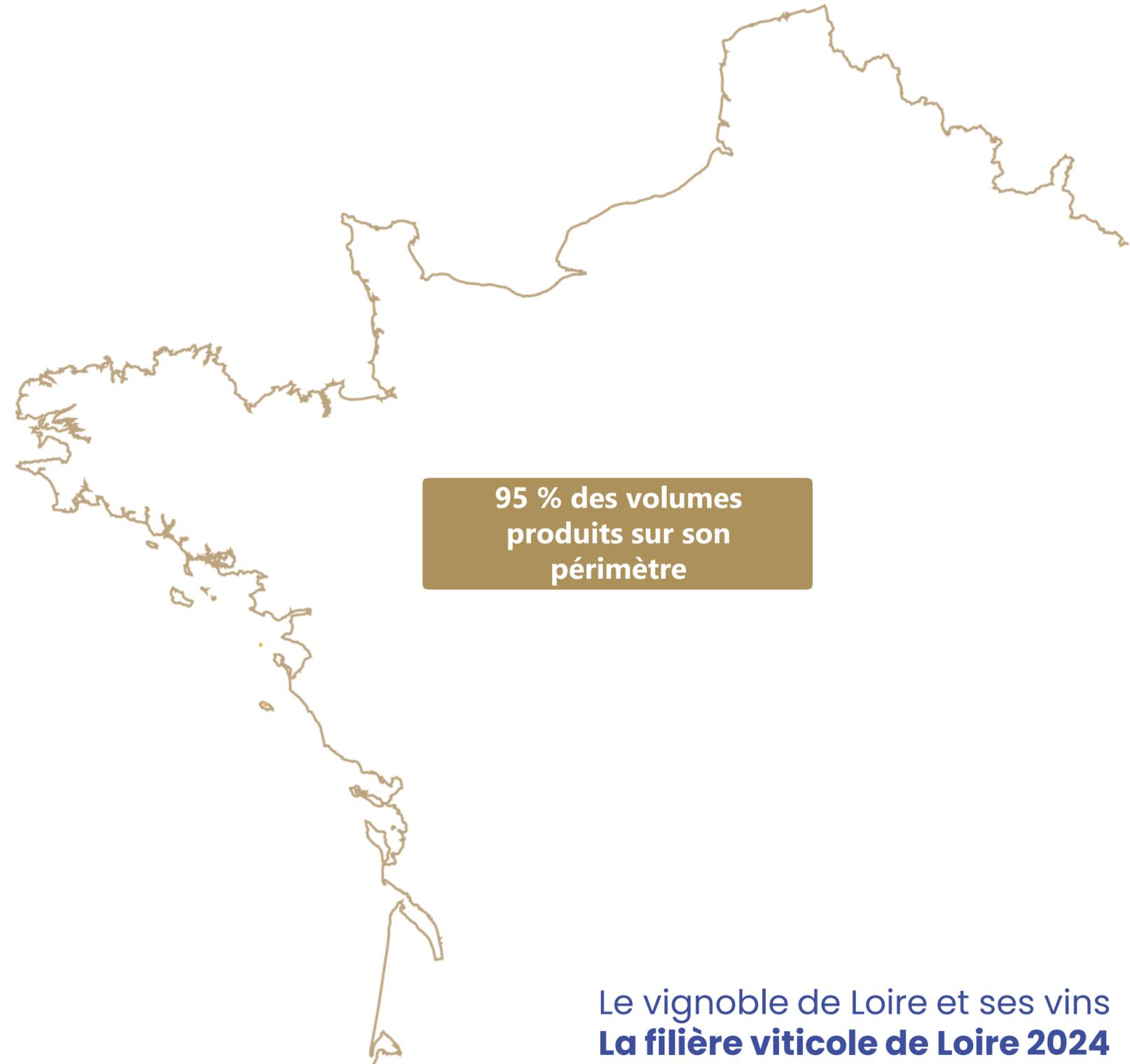
Organisation professionnelle qui regroupe les familles de la filière :

- **La CVVL** : le représentant unifié de la viticulture de Loire
- **L'UMVL** : le représentant de la famille du négoce ligérien

Un budget d'environ 6 millions d'€ annuel

Issu des cotisations des ressortissants de son périmètre et de ressources extérieures.

Une cotisation unique à 2,5 €/hl pour les AOP (1,5 €/hl pour les IGP)



L'INTERPROFESSION INTERLOIRE

LES GRANDS POSTES BUDGÉTAIRES sur la base des comptes 2018 à 2022

Montant des emplois EQUIVALENCE AU COL 75CL :

 **Actions de communication à l'export**
0,010€/bouteille

 **Technique et soutien à la recherche**
0,0035€/bouteille

 **Observatoire économique et prospective**
0,0025€/bouteille

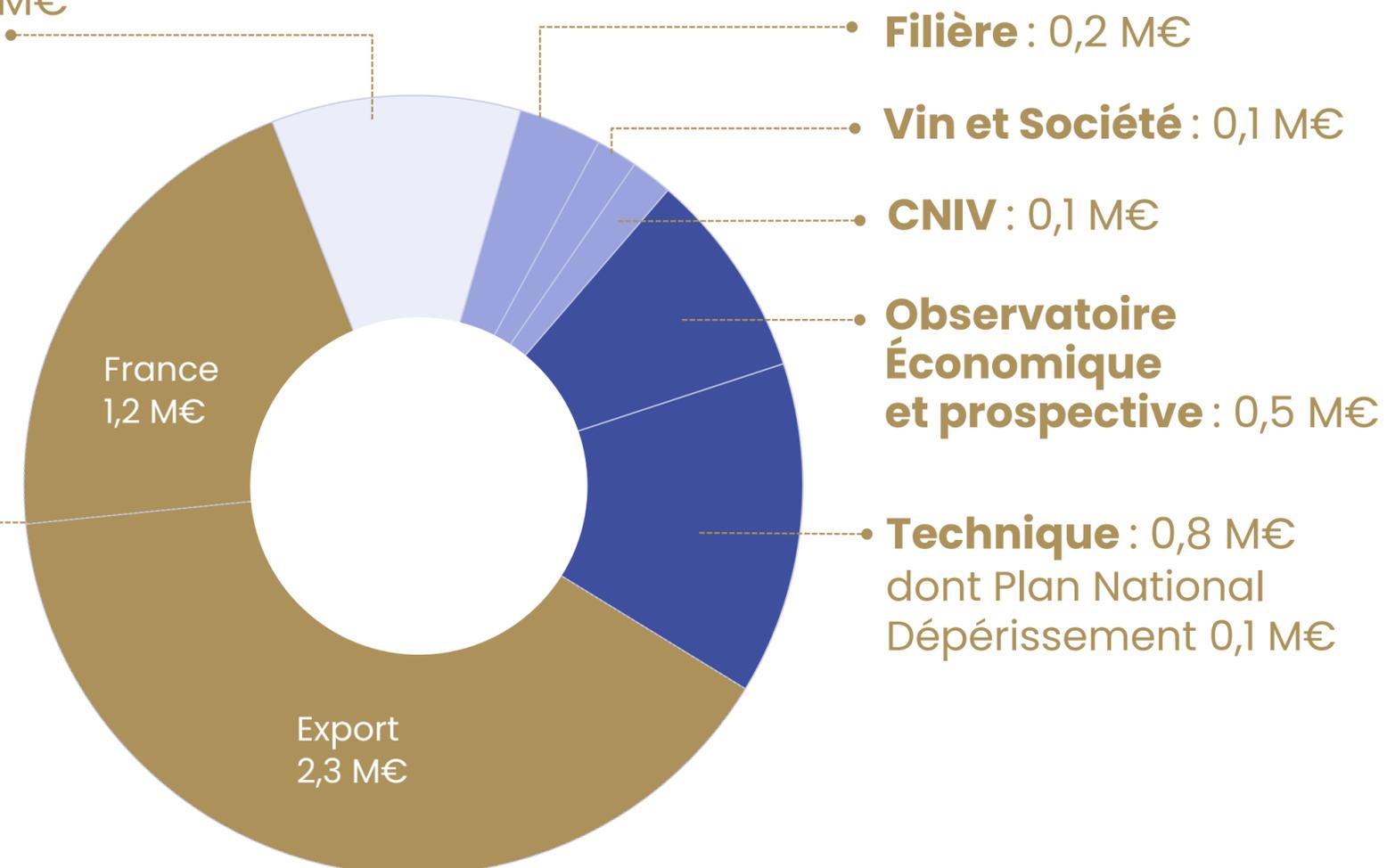
 **Soutien à Vin et Société**
0,0004€/bouteille

Emplois : 5,7 M€

Fonctionnement : 0,6 M€

Siège Tours
Bureaux à Angers
Système informatique

Promotion Vins du Val de Loire : 3,5 M€
France et Export



Filière : 0,2 M€

Vin et Société : 0,1 M€

CNIV : 0,1 M€

Observatoire Économique et prospective : 0,5 M€

Technique : 0,8 M€
dont Plan National
Dépérissement 0,1 M€

L'INTERPROFESSION INTERLOIRE

MISSIONS ARTICULÉES AUTOUR DE 3 PÔLES



Pôle politique et filière



- Représenter et défendre la filière viticole de Loire, dialoguer de façon permanente avec les pouvoirs publics et les collectivités (État, régions...)
- Conduire le plan de filière Loire 2030 avec les organisations de la filière
- Valoriser les atouts socio-économique des vins de Loire
- Mettre en œuvre le projet interprofessionnel

COS
Conseil
d'Orientation
Stratégique



Pôle prospective

Lieu de discussion entre
les producteurs et les négociants

- Connaître l'économie de la filière, conduire l'observatoire des marchés et le transfert d'informations économiques (<http://filiere.vinsvaldeloire.fr/>)
- Coordonner la recherche et l'expérimentation, le soutien à l'innovation et le transfert d'informations techniques (www.techniloire.fr)

Commission
Marché et
Prospective

Commission
Technique



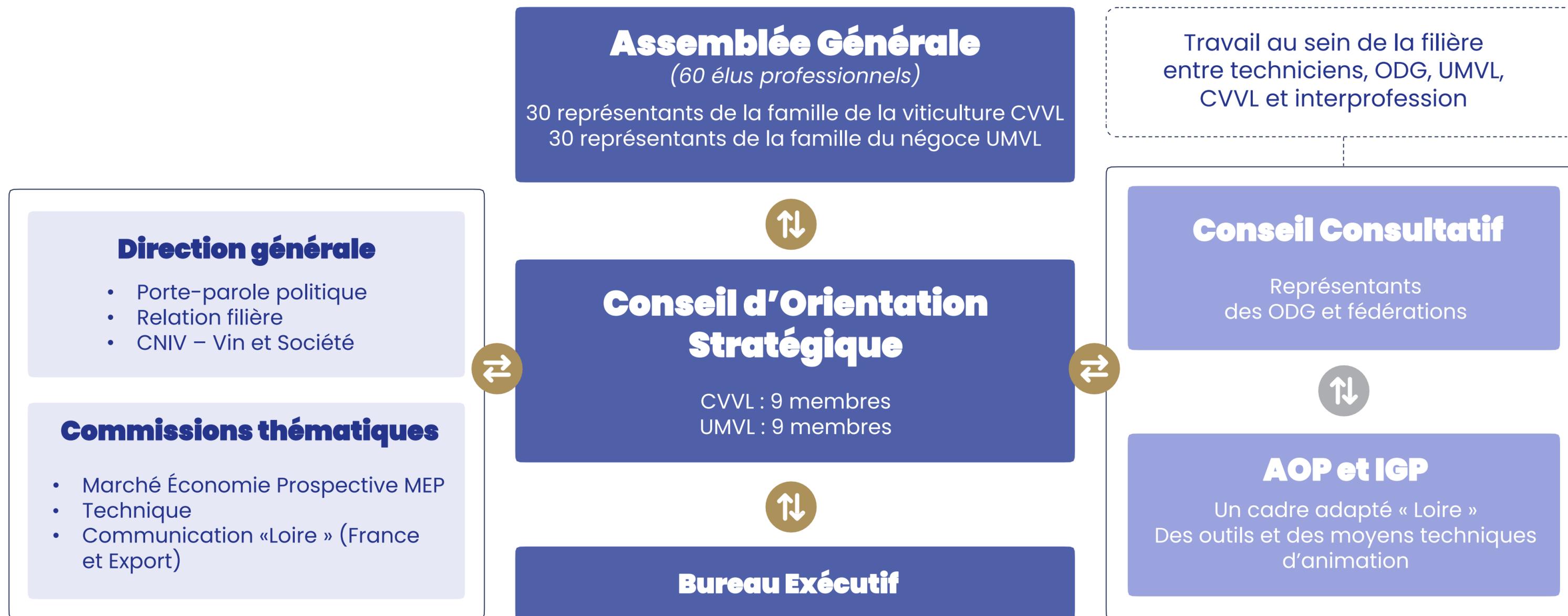
Pôle communication

- Promouvoir collectivement le vignoble du Val de Loire sur les marchés en France et à l'export
 - la communication numérique et digitale (www.vinsvaldeloire.fr)
 - l'œnotourisme (les caves touristiques, Les Échappées...)
 - la relation presse et les événements (Loire Millésime...)
 - les salons et la promotion à l'International (Europe, USA, Australie...)

Commission
Communication

L'INTERPROFESSION INTERLOIRE

UNE ORGANISATION PARITAIRE ET COLLECTIVE



L'INTERPROFESSION INTERLOIRE

RÔLE DU COLLECTIF INTERPROFESSIONNEL EN ACTIONS



L'INTERPROFESSION INTERLOIRE

AGIR COLLECTIVEMENT POUR UNE FILIÈRE VITICOLE PLUS FORTE

